DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE POUR LA LÉGISLATURE 2018-2024

Préambule

La présente note s'inscrit dans les dispositions du Code de la Démocratie Locale (article L1123-27) qui prévoit que la nouvelle majorité propose, dans les deux mois de son installation, une **« Déclaration de politique communale »** couvrant la durée de son mandat et définissant les grands axes de son action pendant 6 ans.

Outil de programmation et de bonne gouvernance, elle présente les principaux projets et les lignes de conduite que se fixe le Collège Communal en ce début de mandature.

Comme le prévoit le Code de la Démocratie Locale, elle est soumise par le Collège au Conseil communal pour approbation avant d'être portée à la connaissance de la population.

Le Collège Communal s'engage à respecter les lignes de conduite qu'il se fixe à travers ce document tout en tenant compte de l'évolution financière de la commune.

La Déclaration de politique communale est construite autour de 10 axes prioritaires qui embrassent toutes les dimensions d'une politique publique locale volontariste et positive.

Thèmes prioritaires pour Anderlues

1. Un cadre de vie équilibré et une mobilité repensée.
2. Une sécurité accrue pour tous les citoyens.
3. Des logements de qualité et abordables.
4. Une politique engagée en faveur du développement local durable.
5. Une action sociale toujours plus efficace.
6. Une politique positive de l'emploi.
7. Un enseignement de proximité de qualité et ouvert sur le monde.
8. Un accès facilité à la santé.
9. Des activités de loisirs diversifiées et le folklore mis à l'honneur.
10. Une commune qui permet un « Vivre ensemble » harmonieux.

1. Un cadre de vie équilibré et une mobilité repensée

Objectifs stratégiques

1.1 Rénover les voiries dans plusieurs quartiers de la commune et améliorer la qualité de l'égouttage et de l'éclairage.

1.2 Poursuivre la rénovation urbaine du centre d'Anderlues.

1.3 Créer un 'Eco-quartier' au cœur de la commune'.

1.4 Favoriser la mobilité douce.

1.5 Mettre en valeur le patrimoine historique et industriel.

1.1 Rénover les voiries dans plusieurs quartiers et améliorer la qualité de l'égouttage.

- Dès 2019, démarrage d'un programme de rénovation comprenant notamment : la route de Thuin, la rue Cardinal Mercier, la rue du Vieux Cimetière, les trottoirs de la rue des Combattants, les rues Houdoux, de l'Espagne et la Cité Nouvelle.
- Aménagement, rénovation et remplacement de l'égouttage à la Cité Jonas et la Cité de la Ferme.
- Poursuite du remplacement des luminaires publics par des lampes LED.

1.2 Poursuivre la rénovation urbaine du centre d'Anderlues.

- Recréation d'une polarité urbaine : acquisition de bâtiments et terrains par la commune, urbanisation de la ZACC du Viaduc, construction de logements, réhabilitation de logements et commerces.
- Réaménagement de voiries et meilleure gestion des déplacements dans le centre : pacification de la N90 et aménagement du carrefour

1.3 Créer un 'Eco-quartier' au cœur de la commune'.

- Grâce aux fonds européens du FEDER, construction de logements passifs et exemplatifs.
- Aménagement de nouveaux espaces verts et de sentiers pour rejoindre le centre.
- Création de nouvelles structures de proximité grâce à des partenariats publics-privés : crèche, salle des fêtes.

1.4 Favoriser la mobilité douce.

- Raccordement d'Anderlues au réseau du RAVEL dans la continuité du site de l'ancienne gare qui sera totalement réaménagé.
- Poursuite de la mise en valeur des sentiers et voies lentes avec l'optimisation du réseau existant en faveur des usages lents (fléchage, entretien, etc.).

1.5 Mettre en valeur le patrimoine historique et industriel.

- Mise en valeur de la Tour Saint-Médard et du Châssis à molettes : éclairage adapté, aménagement des abords.
- Organisation de visites guidées et participation à des événements touristiques.

2. UNE SÉCURITÉ ACCRUE POUR TOUS LES CITOYENS

Objectifs stratégiques

2.1 Poursuivre les investissements dans la sécurité routière.

2.2 Garantir une présence policière permanente sur tout le territoire communal.

2.3 Développer le réseau des caméras de surveillance.

2.1 Poursuivre les investissements dans la sécurité routière.

- Installation de nouvelles infrastructures pour sécuriser les usagers de la route (ralentisseurs, signalisation, etc.).
- Implantation de nouveaux radars préventifs et répressifs pour faire diminuer les risques d'accidents.

2.2 Garantir une présence policière sur tout le territoire communal.

- Engagement de policiers et d'agents de quartier supplémentaire pour couvrir tout le territoire local.
- Maintien des services du bureau de police d'Anderlues et d'un service direct à la population.

2.3 Développer le réseau des caméras de surveillance.

- Installation de nouvelles caméras fixes pour étendre le réseau actuel.
- Utilisation de nouvelles caméras mobiles pour mieux lutter contre les incivilités et l'insécurité.

3. DES LOGEMENTS DE QUALITÉ ET ABORDABLES

Objectifs stratégiques

3.1 Construire de nouveaux logements publics.

3.2 Développer le logement passif sur le site du Viaduc.

3.3 Offrir un service continu d'aides à la recherche de logement et d'aides publiques (rénovation, énergie).

3.1 Construire de nouveaux logements publics.

- Reconversion de l'ancienne gendarmerie avec la création de logements pour des familles nombreuses.
- Réhabilitation de l'ancien bureau de poste et aménagement d'appartements à loyer modéré.
- Reconversion de l'ancien bureau des contributions avec la création d'appartements à loyer modéré.
- Construction de nouvelles maisons à la Cité du Fief.

3.2 Développer le logement passif sur le site du Viaduc.

- Création d'un premier ensemble exemplatif grâce aux fonds européens du FEDER en vue de l'aménagement de toute la zone sur ce modèle passif.
- Construction de nouveaux logements (maisons et appartements) passifs dans le cadre de partenariats avec des opérateurs privés.

3.3 Offrir un service continu d'aides à la recherche de logement et d'aides publiques.

- Accompagnement à la recherche de logement avec les partenaires publics (ABEM, ISSH).
- Appui à la recherche d'aides publiques pour l'amélioration du logement (rénovation, économies d'énergies).

4. UNE POLITIQUE ENGAGÉE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

Objectifs stratégiques

4.1 Soutenir la production locale d'énergie verte.

4.2 Augmenter les efforts en matière de recyclage des déchets et de propreté publique.

4.3 Continuer à réduire la facture énergétique des bâtiments publics.

4.4 Mieux protéger les cours d'eau.

4.5 Pérenniser les actions d'éducation permanente en matière d'environnement.

4.1 Soutenir la production locale d'énergie verte.

- Sécurisation de l'ancienne réserve de gaz souterrain d'Anderlues (ancienne galerie de mine) avec l'extraction du grisou pour produire de l'électricité en partenariat avec la société Gazonor et une compensation financière importante pour la Commune.
- Développement de la filière de production et création de nouveaux emplois locaux liés à l'énergie verte.
- Référencement du modèle innovant anderlusien et partage de l'expérience locale avec les autres communes wallonnes.

4.2 Augmenter les efforts en matière de recyclage des déchets et de propreté publique.

- Poursuite de la diminution des déchets ménagers.
- Désignation d'éco-cantonniers pour chaque quartier au sein du service travaux.
- Acquisition de nouveau matériel pour accroître la fréquence du nettoyage dans les différents quartiers.
- Poursuite de la lutte contre les incivilités et les dépôts sauvages avec une politique de répression plus ferme pour les pollueurs.

4.3 Continuer à réduire la facture énergétique des bâtiments publics.

- Finalisation et mise à jour des audits énergétiques au sein des bâtiments publics.
- Mise en œuvre d'un programme d'investissements progressif pour réduire la facture énergétique des bâtiments (isolation, châssis, système de chauffage, etc.).

4.4 Mieux protéger les cours d'eau.

- Reconduction des opérations d'entretien et de préservation des cours d'eau (Haye et Haine).
- Atteindre un taux de 100% d'épuration des eaux usées pour Anderlues.

4.5 Pérenniser les actions d'éducation permanente et soutenir des projets citoyens.

- Organisation des journées annuelles thématiques : Journée de l'eau et Journée de l'Arbre.
- Programmation de campagnes récurrentes d'information et de sensibilisation sur la protection de l'environnement auprès des citoyens et des écoles.
- Soutien à des projets citoyens en matière d'économie circulaire et de développement durables.

5. UNE ACTION SOCIALE TOUJOURS PLUS EFFICACE

Objectifs stratégiques

5.1 Garantir les droits sociaux des personnes précarisées et des familles.

5.2 Poursuivre la remise à l'emploi des personnes fragilisées.

5.3 Favoriser un accueil de qualité des enfants et participer à la lutte contre la pauvreté infantile.

5.4 Offrir à la population âgée des services efficaces et efficients qui favorisent le maintien à domicile

5.1 Garantir les droits sociaux des personnes précarisées et des familles.

- Maintien des services de première ligne pour aider les personnes dans le besoin et activer les mécanismes de soutien financier.
- Soutien spécifique aux personnes et ménages en situation précaire (appui logement, ménages accompagnés, ateliers sociaux, médiation de dettes, etc.).
- Maintien des services d'économie sociale (titres-services) et de soutien aux personnes isolées.
- Poursuite des opérations de distribution de nourriture, de vêtements et de biens de première nécessité au sein des groupes-cibles.
- Création d'ateliers et de rencontres pour briser l'isolement social des personnes fragilisées.

5.2 Poursuivre la remise à l'emploi des personnes fragilisées.

- Développement des dispositifs « articles 60 & 61 » en faveur de la remise à l'emploi d'anderlusiens fragilisés.
- Recherche de nouveaux partenariats avec les entreprises locales pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes fragilisées.

5.3 Favoriser un accueil de qualité des enfants et participer à la lutte contre la pauvreté infantile.

- Accompagnement des familles précarisées et des enfants en situation de pauvreté.

- Organisation d'activités pour les enfants des ménages accompagnés et distribution de jouets.
- Pérennisation de l'accueil extra-scolaire des enfants au Centre et à Bruyères (matin et soir).
- Avec la reconnaissance du statut d'accueillante, promotion des emplois dans ce secteur.
- Organisation de plaines de jeu estivales et d'activités ludiques pour les enfants.

5.4 Offrir à la population âgée des services efficaces et efficients qui favorisent le maintien à domicile

- Meilleure détection des personnes pouvant bénéficier d'un dispositif de maintien à domicile.
- Consolidation du réseau d'acteurs chargés de la prise en charge et de l'accompagnement à domicile des aînés.

6. UNE POLITIQUE POSITIVE DE L'EMPLOI.

Objectifs stratégiques

6.1 Mieux accompagner les demandeurs d'emploi dans leur parcours d'insertion professionnelle.

6.2 Soutenir les porteurs de projets locaux et encourager la création d'activités.

6.3 Relancer la dynamique commerciale du centre d'Anderlues.

6.1 Mieux accompagner les demandeurs d'emploi dans leur parcours d'insertion professionnelle.

- Création de plateformes « emploi/insertion » entre les entreprises locales et les demandeurs d'emploi.
- Développement de formations et d'un accompagnement spécifique pour les jeunes demandeurs d'emploi et les plus de 50 ans.
- Favoriser l'emploi des anderlusiens auprès des nouvelles entreprises et commerces qui souhaitent s'installer sur le territoire communal.

6.2 Soutenir les porteurs de projets locaux et encourager la création d'activités.

- Accueil et orientation des anderlusiens qui souhaitent créer leur activité principale ou complémentaire et accompagner leur projet d'entreprise (recherche de moyens financiers, de locaux et de partenaires).
- Soutien aux start-ups locales : mise en relation avec les opérateurs publics et privés chargés de l'accompagnement et du soutien financier des projets d'entreprises, recherche de solutions pour l'hébergement et l'incubation des projets.

6.3 Relancer la dynamique commerciale du centre d'Anderlues.

- Lutte contre les cellules vides et embellissement de celles-ci en attendant une nouvelle occupation.
- Promotion des entreprises et commerces locaux, en particulier les nouvelles installations.
- Mobilisation de tous les opérateurs économiques pour l'organisation de manifestations et d'événements commerciaux.

7. UN ENSEIGNEMENT DE PROXIMITÉ DE QUALITÉ ET OUVERT SUR LE MONDE.

Objectifs stratégiques

7.1 Garantir la gratuité de l'enseignement communal.

7.2 Poursuivre la rénovation des infrastructures scolaires.

7.3 Mettre en œuvre les plans de pilotage de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

7.1 Garantir la gratuité de l'enseignement communal.

- Mettre à la disposition gratuitement du matériel scolaire et des fournitures pour tous les élèves des écoles communales.
- Recherche de solutions concrètes pour les enfants les plus défavorisés afin de faciliter leur participation à toutes les activités facultatives organisées par les écoles.

7.2 Poursuivre la rénovation des infrastructures scolaires.

- Rénovation complète de l'école communale des Bruyères : création de 8 nouvelles classes interactives, d'une nouvelle cour de récréation et d'un nouveau préau, et rénovation complète de tout le bâtiment.
- Installation progressive de tableaux numériques dans toutes les classes.

7.3 Mettre en œuvre les plans de pilotage de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- Développement d'actions concrètes pour la lutte contre le redoublement et l'absentéisme.
- Poursuite des efforts pour l'amélioration des résultats (français, mathématique, éveil) aux épreuves non certificatives de 3ème et 5ème primaires.
- Activités d'initiation au numérique, aux langues, à la citoyenneté et au respect de l'environnement.

8. UN ACCÈS FACILITÉ À LA SANTÉ.

Objectifs stratégiques

8.1 Améliorer l'accès des citoyens aux services médicaux.

8.2 Organiser des actions de prévention « santé » auprès de la population.

8.1 Améliorer l'accès des citoyens aux services médicaux.

- Création d'un « Pôle Santé » à l'ancienne Malterie de l'Etoile pour accueillir de nouveaux services médicaux de proximité pour les anderlusiens.
- Développement de nouveaux partenariats entre tous les opérateurs de la santé pour améliorer l'accès aux services médicaux des personnes les plus fragilisées.

8.2 Organiser des actions de prévention « santé » auprès de la population.

- Reconduite des campagnes de prévention (bien manger, tabac, sida, drogues, diabète, etc.).
- Organisation des salons de la santé et du bien-être.
- Mise en place d'ateliers 'parent-enfants' sur la thématique de l'alimentation saine et équilibrée.

9. DES ACTIVITÉS DE LOISIRS DIVERSIFIÉES ET LE FOLKLORE MIS À L'HONNEUR.

Objectifs stratégiques

9.1 Proposer des activités innovantes pour la jeunesse.

9.2 Garantir une offre culturelle accessible à toute la population.

9.3 Encourager la pratique sportive et améliorer la qualité des infrastructures

9.4 Mettre à l'honneur le folklore local.

9.1 Proposer des activités innovantes pour la jeunesse.

- Organisation d'activités d'initiation au travail et à la citoyenneté pour les jeunes.
- Création d'une Maison des Jeunes.
- Maintien de l'opération Eté Solidaire.
- Promotion des activités sportives et ludiques auprès des jeunes des cités.

9.2 Garantir une offre culturelle accessible à toute la population.

- Promotion de la Culture pour Tous et plus grande implication des jeunes.
- Assistance administrative et logistique continue aux associations culturelles.
- Soutien accru à la création culturelle.
- Développement de nouveaux projets culturels (en application du décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 21 novembre 2013) et de promotion de la lecture.

9.3 Encourager la pratique sportive et améliorer la qualité des infrastructures.

- Poursuite de la tarification démocratique des activités sportives.
- Création de nouveaux terrains multisports.
- Construction de nouveaux vestiaires et agrandissement de la RUSCA.
- Poursuite du programme d'amélioration des infrastructures sportives : réouverture de la piscine, remplacement des luminaires des terrains de foot par des lampes LED, rénovation de la toiture de la salle omnisport, remplacement du terrain multisports de la Cité du Fief.

9.4 Mettre à l'honneur le folklore local.

- Mise en valeur des activités folkloriques et soutien financiers aux sociétés.
- Meilleure implication citoyenne dans la défense du folklore locale.

10. UNE COMMUNE QUI PERMET UN « VIVRE ENSEMBLE » HARMONIEUX.

Objectifs stratégiques

10.1 Renforcer la participation citoyenne et améliorer le processus de décision.

10.2 Optimiser les services aux citoyens

10.3 Mieux inclure les aînés et les personnes à mobilité réduite.

10.4 Promouvoir le bien-être animal.

10.1 Renforcer la participation citoyenne et améliorer le processus de décision.

- Organisation d'activités d'initiation au travail et à la citoyenneté pour les jeunes.
- Création d'une Commission Citoyenne autour de chaque membre du Collège qui consultera la population d'Anderlues pour chaque projet relevant de ses compétences spécifiques.
- Création d'un Conseil Communal des femmes.
- Mise à disposition d'un budget citoyen pour favoriser l'émergence de projets inclusifs et favorables au développement durable et à l'économie circulaire.

10.2 Optimiser les services aux citoyens.

- Réorganisation des services communaux pour améliorer l'accueil des citoyens et accélérer le traitement des demandes.
- Développement des télé-services et de l'achat des documents administratifs en ligne.
- Suivi de l'actualité communale sur le site internet communal et les réseaux sociaux.
- Construction progressive du projet de Smart City avec l'installation du Wifi gratuit pour la population.

10.3 Mieux inclure les aînés, les PMR et les personnes porteuses de handicap.

- Organisation d'activités d'initiation au travail et à la citoyenneté pour les jeunes.
- Maintien de la structure et des services du Home le Douaire grâce à un partenariat avec le privé.
- Mise en œuvre d'un Plan Communal des Aînés Actifs par le Conseil Communal Consultatif des aînés (actions prioritaires favorisant des activités intergénérationnelles).

- Création d’un répertoire d’activités et de services pour les seniors et les personnes isolées.
- Maintien des Thés Dansants et du Salon des séniors.
- Mise en place d’un point HandiContact.
- Création de places de parking supplémentaires pour les PMR et répression sévère des automobilistes qui ne respectent pas ces emplacements.

10.4 Promouvoir le bien-être animal.

- Développement de l’échevinat du bien-être animal.
- Poursuite de l’intervention financière communale dans la stérilisation des chats domestiques et errants.

Volet Budgétaire

Les objectifs de la Déclaration de Politique Communale seront priorisés et détaillés dans le dans le cadre du Plan Stratégique Transversal (PST). Celui-ci sera assorti d'une programmation budgétaire couvrant toute la durée du mandat et comprenant une projection des fonds propres et des fonds obtenus dans le cadre des programmes subsidiés. Cette programmation sera révisée annuellement lors de l'élaboration du budget.

En outre et pour faire face à l'augmentation des cotisations de pension et des cotisations de responsabilisation, le Collège envisagera de constituer une nouvelle provision au budget sous forme d'un fond de réserve ordinaire alimenté en partie par la vente du Douaire. Cet apport permettra de dégager des moyens supplémentaires pour la réalisation de nouveaux projets inclus dans le futur PST.

Le Collège prévoit également toute une série d'investissements en matière d'économies d'énergie qui permettront à terme de faire diminuer drastiquement les frais de fonctionnement des infrastructures communales.

Grâce à une politique budgétaire rigoureuse et à des choix stratégiques judicieux, les finances communales seront préservées. Dans un contexte économique difficile, il conviendra d'être particulièrement attentif à une utilisation responsable des fonds pour atteindre une gestion efficiente de la commune.

Conclusion

Cette Déclaration de Politique Communale a pour ambition de faire d'Anderlues au cours des 6 prochaines années

- Une commune plus solidaire et inclusive,
- Qui soit mieux aménagée et rénovée,
- Riche de projets positifs pour nos jeunes et nos aînés,
- Soucieuse de la protection de notre environnement,
- Et ouverte sur les nouvelles opportunités de développement et d'emploi pour tous les anderlusiens.

L'avenir se construit pas à pas avec la mobilisation de tous les acteurs et la population. Gardons le cap pour atteindre des résultats positifs qui amélioreront la qualité de vie de tous nos concitoyens.

Le Collège Communal